

ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Vols de voitures et nouvelles solutions technologiques Question orale n° 180

Texte de la question

M. Vincent Ledoux attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la recrudescence des cambriolages que les maires de sa circonscription déplorent, et plus particulièrement des vols de voiture. Leurs polices municipales travaillent en bonne intelligence avec la police nationale pour échanger quotidiennement les informations et accroitre l'efficacité de leurs actions. Et M. le député veut ici saluer les efforts des maires et des forces de sécurité. S'il souhaite interroger M. le ministre sur l'état global des faits de délinquance dans sa circonscription et sur les moyens mis en œuvre par l'État pour les combattre, sa question se concentre plus particulièrement sur les vols de voitures que certains observateurs nationaux estiment à 4 toutes les minutes et dans 90 % des cas sans aucune effraction. Les régions les plus concernées sont naturellement celles où se situent les grandes métropoles comme celle de Lille. Les véhicules les plus convoités sont les SUV (à 62 %) tandis que les vols de véhicules hybrides et électriques progressent pour deux raisons : les modèles les plus récents ont une valeur plus importante à la revente et le vol électronique, c'est-à-dire sans effraction mécanique, devient la norme. L'arrivée des clés électroniques favorise donc les vols discrets de voitures récentes et en parfait état. Ainsi, les escrocs arrivent à copier la signature des clés électroniques en captant leur signal depuis le pas de porte de la maison lorsque le propriétaire dépose son trousseau dans le vide poche! Il lui demande donc ce qu'il met en œuvre pour lutter plus efficacement contre ces nouvelles formes de délinquance, dans le cadre d'un dialogue avec les constructeurs automobiles et les assureurs.

Données clés

Auteur: M. Vincent Ledoux

Circonscription: Nord (10e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question orale Numéro de la question : 180

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 25 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 février 2025